

**Procès-verbal de l'assemblée générale du comité départemental de spéléologie de l'Aveyron**

**1<sup>er</sup> février 2025 à Saint Eulalie de Cernon**

Adresse : MJC Rodez, section spéléo, 1 Rue Saint-Cyrice, 12000 Rodez

[cds12aveyron@gmail.com](mailto:cds12aveyron@gmail.com)

**Présents :** Nolwenn Arribart, Julie Barbazanges (trésorière, responsable de la commission musée), Jonas Bettex, Annie Bosch, Eric Boyer (responsable de la commission secours), Pierre Chazal, Hervé Danguy, Michel Delcros, Danièle Domeyne (responsable de la commission environnement), Jean Pierre Gruat, Cyril Guesdon (responsable de la commission enseignement), Maixent Lacas, Marie France Lacas, Jean Louis Marty, Alexandre Mornet, Anne Marie Piart, Bernard Piart, Hervé Plantier (trésorier adjoint), Jérôme Poisson (président, responsable de la commission scientifique), Christian Rigal (secrétaire adjoint, responsable de la commission Baumas 2), Jean Louis Rocher (vice-président, responsable de la commission rassemblement caussenard 2025), Bernard Roques, Cédric Roques, Jean Marc Rozière, Geneviève Salor, Sandrine Tardy, Stéphane Viguié (secrétaire, responsable de la commission communication).

**Absents excusés :** Hélène Chevalier, Eric Julien (responsable de la commission plongée), Nicolas Rigal (responsable de la commission canyon), Fabien Roques, Pierre Solier (responsable de la commission karsteau)

**1. Bilan moral du président**

Après avoir imaginé démissionner dès les premières heures, inquiet de l'ampleur de la tâche, j'ai finalement trouvé le bon rythme, bien aidé par le soutien des membres du conseil d'administration.

Le premier sujet à traiter fut le projet de mise en valeur et de sécurisation de la voûte de la Cabane de Saint-Paul des Fonts initié par Gilles Connes. A ce sujet, une rencontre a eu avec la mairie de Saint-Jean et Saint-Paul il y a 2 semaines, qui met en lumière que le projet prend de l'ampleur avec l'intervention de la DRAC et des bâtiments de France. Pour l'instant la mairie n'est pas encore propriétaire du terrain mais ça devrait être le cas d'ici quelques mois. Dès que l'acte de vente sera signé, le CDS12 engagera un projet de convention pour maintenir le libre accès à la cavité pour les spéléos.

Au cours de l'année 2024, le CDS12 a vu la création de 4 nouvelles commissions :

- la commission rassemblement Caussenard 2025 avec pour responsable Jean Louis Rocher,
- la commission Baumas 2 avec pour responsable Christian Rigal,
- la commission musée avec pour responsable Julie Barbazanges
- la commission scientifique avec pour responsable Jérôme Poisson.

Du matériel a été acheté grâce à la commande groupée CSRO, notamment du matériel d'initiation et du matériel pour le spéléo secours de l'Aveyron.

Le brochage de l'aven des Quatre Vents a été effectué jusqu'à la salle Frisson Roche.

Un nouveau logo a été créé, il prendra bientôt ses fonctions dans la communication du CDS12.

Un nouveau site du CDS12 a été mis en ligne récemment.

Les perspectives pour l'année 2025 sont nombreuses avec :

- l'organisation du rassemblement caussenard 2025
- la publication de l'ouvrage Baumas 2
- les différentes formations et exercices secours annuels
- la poursuite des pourparlers permettant le maintien de l'accès aux sites de pratique.

Un appel du CDS48, réunion SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) Bassin lot amont qui souhaite participer aux réunions via un membre du CDS48. Le CSRO ne peut avoir qu'un représentant votant dans ces réunions.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité des votants

**2. Ordre du jour :**

- Election d'un membre au CA du CDOS de l'Aveyron
- Représentation du CDS12 aux obsèques de Michel Soulier
- Bilan Financier
- Intervention du CSRO
- Intervention du vice-président du conseil départemental de l'Aveyron
- Bilan des commissions
- Budget prévisionnel de l'année 2025
- Bilan de l'activité des clubs
- Election des grands électeurs aux AG du CSRO et de la FFS
- Questions diverses

**3. Election d'un membre au CA du CDOS de l'Aveyron**

Anne Marie Piart a été sollicité par la présidente du CDOS, madame Douls, pour se présenter à l'élection des membres du CA du CDOS de l'Aveyron. Elle demande donc le mandat à l'AG du CDS12 pour se présenter à cette élection.

Le CDOS12 est là pour représenter et défendre le mouvement sportif en Aveyron, il semble donc intéressant d'y participer pour représenter les sports de plein air.

Il est là pour représenter les comités départementaux des différents sports auprès du ministère des sports.

Le mandat pour sa candidature est adopté à l'unanimité des votants.

**4. Représentation du CDS12 aux obsèques de Michel Soulier**

Le CDS12 a été représenté par Anne Marie et Bernard Piart, Eric Boyer, Pierre Solier et Jean-Pierre Gruat, une gerbe a été offerte pour l'occasion. Un mot de remerciement a été reçu.

**5. Bilan Financier**

La trésorière présente un bilan positif de 247.62€.  
Le détail du bilan financier est à retrouver en annexe 1.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité des votants

**6. Intervention CSRO :**

Hervé plantier, membre du CA représente le CSRO à l'AG du CDS12.

Il présente une nouvelle note qui concerne l'octroi de subventions du CSRO pour les différents stages. Elle fait suite à une hausse importante des dépenses du CSRO.

A l'avenir une distinction sera faite entre les stages diplômants et les autres :

- Pour les stages diplômants la subvention sera de 30% maximum du montant du stage.
- Pour les stages non diplômants la subvention sera de 20% maximum du montant du stage.

Il doit impérativement rester à la charge du stagiaire 10% minimum du montant du stage après déduction des différentes aides.

## **7. Intervention du vice-président du conseil départemental de l'Aveyron**

Monsieur Laborie, vice-président du conseil départemental représente Monsieur Viala président du conseil départemental.

Il réaffirme la volonté du département d'accompagner la pratique de la spéléologie qui est notamment importante pour la connaissance du sous-sol mais aussi celle de la dynamique des eaux souterraines comme par exemple l'étude de la source du Durzon alimentant certaines communes en eau potable.

Il insiste sur le fait que la connaissance du milieu karstique est indispensable pour le département.

Il annonce d'ailleurs le versement d'une subvention de 4000€ par le département pour le fonctionnement du SSF12.

### **Bilan des commissions**

#### **Commission secours**

##### **Bilan des exercices et formations :**

A cours de l'année 2024 ont eu lieu :

- une formation a eu lieu les 27 et 28 avril avec :
  - un 1<sup>er</sup> jour en falaise à la grotte du Hibou avec pour objectif la révision ou l'apprentissage des techniques d'évacuation et de montage d'un point chaud.
  - un 2<sup>ème</sup> jour à l'aven d'Espaliès pour un exercice fictif avec mise en place du TPS
- un exercice préfectoral fictif à l'aven de Puech Negre commun avec le SDIS. Le départ de la civière a eu lieu à -180 m.

L'exercice s'est bien déroulé avec une bonne coordination GRIMP/SSF. Le TPS a très bien fonctionné.

Cet exercice a été l'occasion de tester sur table la procédure relative à l'utilisation des produits explosifs. Le délai aurait été de 2h à 3h en cas de secours réel.

Il reste cependant à cadrer le transport de la matière explosive, elle doit à ce jour obligatoirement être transportée par un professionnel.

Ce n'est pas le cas dans tous les départements comme par exemple dans le Jura ou les membres du SSF ont une convention pour transporter eux même la matière explosive.

Il est par contre maintenant autorisé d'utiliser les cartouches FFS à partir moment ou un membre du SSF, titulaire du CPT et est habilité par la préfecture.

- un exercice régional à l'aven des 4 vents qui a réuni 59 personnes dont 31 aveyronnais.  
Cet exercice s'est bien déroulé d'autant plus qu'une partie de l'aven n'avait jamais été équipé en techniques d'évacuation.  
Il a été l'occasion de tester une liaison téléphonique entre le PC et le téléphone filaire grâce aux services de l'ADRASSEC.

Suite à ce test, le SSF12 souhaite s'équiper avec le matériel VHS permettant de mettre en place cette liaison en 2025.

##### **Stages suivis en 2024 :**

Frédéric Aragon et Remi Richard ont suivi le stage national plongée du SSF.

Luc Eyheraguibel a suivi le stage équipier/chef d'équipe.

Cédric Roques a suivi le stage conseiller technique.

##### **Prévisionnel pour 2025 :**

Les stages envisagés sont les suivants :

- Cyril Guesdon se formera à la gestion de surface pour ensuite enchaîner sur le stage CT en fin d'année.
- Hervé Danguy suivra la formation diplômante du CPT
- Jonas Bettex suivra le stage transmissions du SSF

Les dates prévisionnelles des formations et exercices :

- Formation départementale le week-end des 5 et 6 avril
- Exercice secours le samedi 28 juin
- Barnum régional Grands Causses en Lozère le week-end des 18 et 19 Octobre

Il est également envisagé de mettre en place une convention avec l'ADRASSEC 12.

### **Commission rassemblement caussenard 2025**

Le rassemblement caussenard 2025 aura lieu à la salle des fêtes de Sainte-Eulalie de Cernon le week-end des 13 et 14 septembre.

Cette commission est actuellement composée d'environ 20 personnes, le responsable est Jean Louis Rocher (Caillou). Elle a pour but d'organiser le rassemblement.

Un appel à bénévole pour le week-end sera fait au cours de l'année 2025

### Infrastructures :

- La salle fête et les barnums du Gard serviront pour bar et soirée dansante
- Un autre Barnum sera installé derrière la salle des fêtes pour les exposants
- Les exposants d'ouvrages et de photos seront placés dans deux salles annexes de la salle des fêtes.
- Les conférences auront lieu dans une salle dans l'enceinte de la commanderie

### Repas :

Le repas du samedi soir sera offert aux bénévoles.

Une demande de réservation pour le samedi soir et enquête pour connaître le nombre de présents le vendredi soir seront mises en ligne au printemps 2025.

Trois chaînes seront mises en place pour le repas du samedi soir pour essayer de fluidifier le repas sur une amplitude horaire de 2h.

Le repas du samedi soir sera vendu environ 16€ à 17€.

### Animations :

Une animation musicale aura lieu au moment de l'apéro du samedi soir et après le repas (groupe Projet Newton).

Il a également été évoqué l'idée de faire une animation auprès du grand public.

### Cavités équipées :

- Grotte de Matharel
- Rando karstique des Canalettes
- Aven de l'Ouragan
- Traversée de la Bise 1 et 2
- Il est envisagé d'équiper une ou quelques petites autres cavités. Peut-être la cabane de Saint-Paul des

Fonts. Grotte du Sagnos.

La prochaine réunion de la commission Caussenard est fixée au **mercredi 9 avril à 19h30**, lieu à préciser. Tous les fédérés peuvent y participer.

### **Commission canyon**

Nicolas Rigal le responsable de la commission canyon est absent excusé.

Il n'y a pas eu de stage départemental canyon en 2024.

Nicolas propose d'en faire un à l'automne 2025.

2 négociations encore en cours pour permettre la réouverture de canyons à ce jour interdits :

- Le canyon de Salles la Source

Il y a un premier problème avec la mairie pour descendre la grande cascade mais il devrait se solutionner car la mairie a mandaté une entreprise pour casser le tuf qui rend la descente « dangereuse ».

Un deuxième problème existe avec deux propriétaires car l'été dernier ils ont été dérangés par 50 à 60 baigneurs par jour. Baigneurs qui ont fait des dégradations dans les terrains privés ce qui a abouti à l'interdiction du canyon. Une réunion récente entre les différents acteurs s'est très bien passée. On s'oriente vers une réglementation par un arrêté municipal. Cet arrêté permettrait uniquement l'accès à des groupes encadrés par des professionnels, des cadres fédéraux ou des canyonistes autonomes.

Cet arrêté serait accompagné d'une charte de bonne pratique et de panneaux mis en place au départ du canyon.

- Le canyon du Saut du Chien

Il est interdit depuis 1991 suite à un accident qui a coûté la vie à un canyoniste.

Une négociation entre EDF et la mairie de Montézic a eu lieu aboutissant à une réouverture du canyon par arrêté municipal. Le CDS et le club de la MJC de Rodez ont participé aux discussions.

Cet arrêté est cependant assorti d'une convention qui a été uniquement signé par EDF, la mairie et un professionnel du secteur, ayant seul le droit à ce jour de pratiquer le canyon.

L'accès est donc toujours restreint mais les discussions se poursuivent.

### **Commission scientifique**

Elle a été créée cette année suite à la rencontre avec Philippe Vernant géologue à l'université de Montpellier.

#### Bilan des actions :

- Deux sorties ont été faite pour effectuer des prélèvements bactériologiques.
- Philippe Vernant est toujours preneur de topographies, certaines ont d'ailleurs été données par le CDS12.
- Il été prévu de faire une initiation à la topographie et à la spéléologie pour les stagiaires géologues de Philippe Vernant mais ça n'a pas été possible pour des raisons administratives.
- Un traçage entre l'aven Lacas et la grotte du Papillon a été fait en collaboration avec le Parc Régional des Grands Causses.

#### Perspectives :

Pour les mesures de débit, le parc nous propose de nous former à une nouvelle technique de mesure moins contraignante en matériel grâce à l'utilisation de la concentration en sel.

Le CDS12 pourrait se raccrocher à un projet de traçage pédagogique avec le club de la MJC de Rodez entre la perte du Cambour à Sébazac Concourès, le Tindoul de la Vayssière et le Delta souterrain de Salles la Source. Ce traçage se fera en partenariat avec la mairie de Sébazac Concourès et le syndicat des eaux.

### **Commission Karsteau**

Pierre Solier responsable de la commission est absent excusé.

A ce jour tout le Causse de Séverac, le Causse Comtal et l'ouest du Causse Noir sont sur Karsteau. Ainsi qu'une partie du Causse Noir. Travail mené essentiellement par Joël Boutin et Pierre Solier.

### **Commission environnement**

Le 24 mai aura lieu une formation « chauve-souris » avec une partie en salle suivi d'un casse-croûte puis d'un déplacement à l'entrée d'une grotte pour écouter des ultrasons et peut-être la visite de la cavité.

Cette opération sera normalement blanche pour le CDS au niveau financier.

### Commission communication

- Le nouveau site internet du CDS12 est aujourd'hui en ligne à l'adresse suivante : <https://csr-occitanie.fr/cds12> . L'accès au site peut également se faire depuis le site internet du CSRO.

Il a été présenté au cours de l'AG et est basé sur l'architecture du site du CSRO.

Il n'est pas encore complet mais il sera finalisé petit à petit au cours de l'année 2025.

- La liste de diffusion interne au conseil d'administration (CA) a été mise à jour, il n'en existe maintenant qu'une seule.

### Commission musée

#### Bilan :

- Un projet en lien avec le CDS12 s'est mis en place avec exposition temporaire qui a eu lieu au cours de l'année 2024. Elle est partie d'un questionnement : quelles seront les ressources du musée dans les années futures ? L'idée a été qu'elles seraient liées à l'escalade et la spéléologie.

- Une semaine d'action a eu lieu avec notamment une journée d'initiation à la grotte de la Ficelle (29 personnes non spéléo ont pu découvrir notre pratique), une conférence à la MESA de Millau « La Spéléologie au patrimoine de l'Unesco ? » et une projection cinématographique au cinéma de Millau (une centaine de personnes).

- Une réunion bilan a eu lieu mettant en avant l'envie de poursuivre le partenariat.

#### Perspectives :

Il serait envisagé de faire quelque chose de moins lourd pour l'année 2025. L'idée serait de faire un éventuel lien entre les découvertes archéologiques notamment souterraines et les ressources du musée.

Peut-être au cours d'une conférence présentée au moment du rassemblement caussenard 2025.

Pour 2026 ou plus tard une idée serait de faire une formation archéologique au musée à destination des spéléologues.

### Commission Baumas 2

Christian Rigal, responsable de la commission, remercie tous ceux qui s'activent pour faire avancer l'ouvrage.

Les articles sur le Causse Comtal, le Causse de Séverac, et une partie du Causse Sauveterre et du Larzac ont été rédigés et relus.

Un appel est lancé à tous les clubs, s'ils ont des choses à publier, ne pas hésiter à se manifester.

Il reste à ce jour pas mal de travail sur les photos d'illustration de l'ouvrage, les topographies et articles généraux.

L'idée serait que l'ouvrage soit imprimé pour le rassemblement caussenard 2025 mais s'il s'avérait que le délai soit trop court pour avoir un ouvrage satisfaisant, la parution serait reportée.

Il y aura un peu moins de page que le 1<sup>er</sup> tome mais le tome 2 sera au moins composé de 300 pages et entre 100 et 150 nouvelles cavités seront publiées.

Il sera tiré à 700 exemplaires environ.

Pour boucler le budget il sera nécessaire que le CDS12 avance de 15000 à 20000€ de trésorerie.

## Commission enseignement

### Bilan :

Le CDS12 a aidé 3 stagiaires en 2024 lors :

- d'un stage de perfectionnement
- d'un stage de recyclage de cadre
- d'un stage de biospéléologie

Un stage de perfectionnement départemental a été organisé, il y a eu 14 stagiaires (8 aveyronnais et 6 hors département) et 7 cadres, ce stage s'est très bien déroulé.

### Matériel à racheter

Suite au stage, il a été mis en évidence un manque de corde. Il faudrait en racheter pour éviter aux clubs de fournir les cordes lors des stages départementaux.

### Point sur les cordelettes de 6 mm hyper-statique

L' EFS a diffusé une information au cadre dernièrement, des études sont en cours. Un certain nombre de modèles 6 mm sont en circulation.

Elle est cependant de plus en plus utilisée ce qui peut poser quelques problèmes. En effet, les tests réalisés par l'EFS tendent à montrer qu'il faut l'utiliser avec des règles d'utilisation bien particulières (nœud, matériel, ...). Elle ne doit par exemple être utilisée qu'avec le Croll S de Petzl. Elle est hyper statique donc des amarrages irréprochables en 2 points sont obligatoires. Le pêcheur double en bout de corde n'est pas suffisant car les descendeurs peuvent passer à travers. Aucun choc n'est possible, il est donc interdit de l'utiliser en main courante.

Ces cordelettes de 6 mm perdent leur résistance très rapidement, 30% de leur résistance est perdue en 3 à 4 ans.

En conclusion, la cordelette de 6 mm n'est pas un équipement collectif de club.

La firme Petzl est en train de concevoir une corde de 7 mm qui devrait être homologuée pour la spéléo.

### Evolution des règles EPI

La réglementation a changé, aujourd'hui la personne qui gère le matériel d'un club doit être diplômée.

Selon les nouvelles normes, la combinaison devient un matériel EPI, elle ne doit pas avoir de trou aux coudes ou aux genoux.

### Le Manuel technique spéléo

Il n'est plus vendu actuellement, un nouveau manuel devrait être publié fin 2025.

### Perspectives :

- La COJ organise un stage les 19 et 20 avril 2025 à Millau
- Cyril Guesdon souhaiterait modifier une phrase dans le formulaire d'aide à la formation pour que les stagiaires payent, s'ils en ont la possibilité, la totalité du stage. Le CDS12 rembourserait ensuite l'aide allouée.

Cette modification est adoptée à l'unanimité des votants

- Deux personnes participeront au stage initiateur en 2025 : Luc Eyheraguibel et Pierre Chazal.

## **8. Prévisionnel budgétaire 2025**

Le détail est à retrouver en annexe 2.

## **9. Compte rendu de l'activité des clubs**

### L'Alpina Millau

Une vidéo est projetée aux présents retraçant les principales sorties du club.

### SCMJC Rodez

Le club a totalisé 241 sorties (dans des cavités classiques, d'initiation, canyon, des visites de mines, des stages EFS et SSF, des explorations de recherche avec de belles découvertes).

9 personnes ont été initiées et menées à l'autonomie en 2024.

## **10. Désignation des grands électeurs à l'AG du CSRO et à l'AG de la FFS**

Un grand électeur représentera le CDS12 à l'AG de la FFS le 7 juin 2025 aux Eyzies

- Jean Pierre GRUAT

16 grands électeurs représenteront le CDS12 à l'AG du CSRO le 27 Avril 2025 à Saint-Pé-de-Bigorre (157 fédérés au 31/12/2024) :

- Jean-Luc BOUILLON
- Eric BOYER
- Véronique BOYER
- Jo BRANT
- Luc EYHERAGUIBEL
- Jean-Pierre GRUAT
- Anne Marie PIART
- Bernard PIART
- Hervé PLANTIER
- Jérôme POISSON
- Christian RIGAL
- Jean-Louis ROCHER
- Cédric ROQUES
- Fabien ROQUES
- Jean Marc ROZIERES
- Stéphane VIGUIER

## **11. Questions diverses**

Aucune question diverse n'est posée.

L'Ordre du jour étant épuisé l'assemblée générale est levée.

---

Le président : Jérôme Poisson



Le secrétaire : Stéphane Viguié



Annexe 1 :



EXERCICE BUDGETAIRE 2024 PRESENTE LORS DE  
L'ASSEMBLEE GENERALE DU 01/02/2025

Compte de résultat EXERCICE 2024					
CHARGES		MONTANT €	PRODUITS		MONTANT €
<b>60 – ACHATS</b>		<b>2 415,21 €</b>	<b>70 – VENTES</b>		<b>1 973,84 €</b>
1.Prestation de services			1. Ventes de produits finis		93,00 €
2.Achats matériels( CSRO commande groupée, ssf com)		1 792,85 €	2. Ventes de prestations (stage perf nov)		1 200,00 €
Fournitures (asv, gazoil, petits matériels)		622,36 €	3. Ventes de marchandises (rachat commande groupée)		466,98 €
Achat d'objet pour la revente			Part secours Hérault repas exo région		181,86 €
<b>61 – SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>492,00 €</b>	Rbt restauration		32,00 €
1.Location salle AG 23		300,00 €	<b>74 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>6 457,85 €</b>
2.Entretien, réparation			Etat :		
3.Assurance local		83,00 €	ANS EFS FORMATION		750,00 €
3.Assurance fédé initiation		109,00 €	ANS SECOURS		300,00 €
4.Documentation			ANS EFS MATERIEL		400,00 €
<b>62 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>7 194,61 €</b>	ANS MUSEE		500,00 €
1.Rémunérations intermédiaires et honoraires			CSRO MATERIEL		238,85 €
Com, site internet		38,49 €	CSRO FORM SECOURS plongee		240,00 €
3.Déplacements, missions		188,64 €	CSRO FORM SECOURS		229,00 €
Déplacements (abandonnés)		4 041,23 €	CSRO EXO SECOURS		400,00 €
Restauration (AG, exos secours, stage perf)		1 970,29 €			
Hébergement (exo secours, stage perf)		925,00 €	Département :		
5.Services bancaires, autres			Fonctionnement		400,00 €
6.Frais postaux et de télécommunications		30,96 €	Secours (à recevoir)		3 000,00 €
<b>63 – IMPOTS ET TAXES</b>		<b>124,00 €</b>			
Taxe foncière local		124,00 €	Intercommunalité :		
<b>64 – CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>- €</b>	Comcom Millau Grands Causses		
1.Rémunération du personnel			Autres :		
2.Charges sociales			<b>75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		<b>4 041,23 €</b>
<b>65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>3 381,97 €</b>	Abandon de frais par les bénévoles		4 041,23 €
Frais de co pro local		65,97 €	2. Dons		
Cotisation CDOS		130,00 €	3. Cotisations		
Formations prises en charge en partie par le CDS		276,00 €			
Formations priseS en charge en intégralité par le CDS (formations secours : 2 stages plongée secours, 1 stage équipier/chef d'équipe, 1 stage CT )		2 910,00 €	<b>76 – PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>1 580,49 €</b>
<b>66 – CHARGES FINANCIERES</b>		<b>- €</b>	Livret A		1 580,49 €
<b>67 – CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		<b>198,00 €</b>	<b>78 – REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>		<b>- €</b>
Remboursement ANS 2021		198,00 €	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>14 053,41 €</b>
<b>68 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</b>			Total des produits sans abandon de frais		10 012,18 €
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>13 805,79 €</b>			
Total des charges sans abandon de frais		9 764,56 €	<b>PERTE</b>		
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			87 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<b>BENEFICE</b>		<b>247,62 €</b>	Bénévolat		
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES</b>			Prestations en nature		
86 – EMPLOIS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			Dons en nature		
Secours en nature			<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>
Mise à disposition gratuite de biens et de prestations					
Personnel bénévole					
<b>TOTAL</b>		<b>0,00 €</b>			

Annexe 2 :

BUDGET PREVISIONNEL 2025 hors baumas					
CHARGES		MONTANT €	PRODUITS		MONTANT €
<b>60 – ACHATS</b>		<b>22 029,00 €</b>	<b>70 – VENTES</b>		<b>20 880,00 €</b>
1.Prestation de services (LPO + musée)		1 980,00 €	1.Ventes de produits finis		
Prestation Animations musicales		1 830,00 €	2. Ventes de prestations (LPO)		1 680,00 €
2.Achats matériels		650,00 €	Vente repas		9 800,00 €
Achats matériels secours		1 650,00 €	Buvette		6 900,00 €
Fournitures (asv, gazoil, petits matériels)		450,00 €	Tombola		500,00 €
Repas caussenard		9 694,00 €	Objet de vente		2 000,00 €
Boissons caussenard		3 775,00 €			
Apéro samedi caussenard		500,00 €			
Achat d'objet pour la revente		1 500,00 €	<b>74 – SUBVENTIONS D'EXPLOITATION</b>		<b>10 500,00 €</b>
<b>61 – SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>5 020,00 €</b>	Etat :		
1.Location		300,00 €	ANS EFS FORMATION		300,00 €
Location (salles, chap, toilettes,...) caussenard		4 400,00 €	ANS SECOURS		300,00 €
3.Assurance local		100,00 €	ANS EFS MATERIEL		400,00 €
3.Assurance fédé initiation		110,00 €	ANS MUSEE		500,00 €
Assurance Caussenard		110,00 €	CSRO MATERIEL 2024		200,00 €
<b>62 – AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>		<b>1 450,00 €</b>	CSRO SECOURS		600,00 €
1.Rémunérations intermédiaires et honoraires			CSRO EXO SECOURS		
Com, site internet		50,00 €	CSRO MATERIEL 2024 en attente		
3.Déplacements, missions		100,00 €	Département :		
Déplacements (abandonnés)			Fonctionnement		400,00 €
Restauration Hébergement (AG, exos secours)		750,00 €	Secours		3 500,00 €
6.Frais postaux et de télécommunications		50,00 €	CSRO		1 000,00 €
Achats divers caussenard		500,00 €	FFS FAAL		400,00 €
<b>63 – IMPOTS ET TAXES</b>		<b>124,00 €</b>	REGION		500,00 €
Taxe foncière local		124,00 €	DEPARTEMENT		500,00 €
			ANS		400,00 €
<b>64 – CHARGES DE PERSONNEL</b>		<b>- €</b>	FDVA		1 000,00 €
1.Rémunération du personnel			CC LARZAC ET VALLEES		500,00 €
2.Charges sociales			<b>75 – AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>		<b>- €</b>
<b>65 – AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>		<b>4 070,97 €</b>	Abandon de frais par les bénévoles		
Frais de co pro local		65,97 €	2. Dons		
Cotisation CDOS		130,00 €	3. Cotisations		
Prise en charge des formations par le CDS (spéléo secours, divers)		3 875,00 €	<b>76 – PRODUITS FINANCIERS</b>		<b>1 004,97 €</b>
<b>66 – CHARGES FINANCIERES</b>		<b>- €</b>	Livret A		1 004,97 €
<b>68 – DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, PROVISIONS ET ENGAGEMENTS</b>					
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>32 693,97 €</b>	<b>78 – REPRISES SUR AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>		<b>1 500,00 €</b>
Total des charges sans caussenard		10 384,97 €	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>33 884,97 €</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			Total des produits sans caussenard		10 384,97 €
<b>BENEFICE</b>		<b>1 191,00 €</b>	<b>PERTE</b>		